

École de VIGNOC

CONSEIL D'ECOLE n°2 du 21 mars 2019

Présents : Mr Le Gall (le maire), Mme Garnier (élues aux affaires scolaires), Mme Paré, Mme Laurent, Mme Meslé, Mme Bonnin, Mr Beaujoin et Mr Monfort (représentants des parents d'élèves)
Mme Morin, Mme Forest, Mme Brunel et Mme Schaff (enseignantes)
Mme Bodin (directrice)

Excusés : Mr Guichoux (l'inspecteur de la circonscription), Mme Omnes, Mme Langlois, Mme Guillou et Mme Sanquer-Paillard (enseignantes), Mr Duclos et Mme Mendes (représentants des parents d'élèves)

Le conseil d'école a commencé à 18h35.

Installation. Tour de table des présents.

Rappel du fonctionnement du conseil d'école :

Les membres de droits sont la directrice, 2 élus, les maîtresses d'école et les représentants des parents d'élèves.

La directrice est la présidente du conseil et dans ce cadre, elle distribuera la parole, permettra le respect de l'ordre du jour dans le temps imparti et animera les échanges.

Madame Morin (enseignante) et Madame Laurent (représentante des parents) seront secrétaires de la séance.

Lecture de l'ordre du jour :

- budget 2019
- coopérative scolaire
- les projets en lien avec le projet d'école et les programmes
- la carte scolaire
- le travail autour de la cantine
- questions des parents

1) budget 2019

L'équipe enseignante a fait remonter ses besoins à la mairie pour le budget 2019. Le maire nous informe que le budget sera voté le jeudi 4 avril.

Lecture du budget:

- **Dotation en fonctionnement :** 7 993 euros (soit 58.77 € par élève)
- **Dotation en investissement :** 6521 euros. Cela regroupe les besoins en matériel (bancs, meuble de rangement, appareil photo, massicot) et les besoins d'équipement numérique de l'école (TNI, 3 ordinateurs, disque dur externe)
- **Sorties activités pédagogiques :** 2520 euros
- **Projet piscine à Combours :** 1820 euros

Le maire informe que la commission finance a validé le TNI, la piscine et le matériel.

Les parents d'élèves demandent si la piscine est un projet pérennisé dans le temps. La directrice indique que cela sera redemandé les années suivantes.

Les parents d'élèves demandent pour quelles classes et à quelle fréquence.

Réponse de la directrice : 10 séances pour 2 classes de cycle 3. Le projet sera mis en place pour l'année 2019-2020.

2) la coopérative scolaire

- Point sur les comptes de la coopérative à ce jour :

Le solde de la coopérative est de 13 158,89 €. La coopérative est alimentée par la dotation de la mairie ainsi que par les dons de l'APEMA (1 448 €) et par les parents directement (1 529.14 €).

- Rappel historique :

Auparavant les parents participaient au financement des sorties à chaque sortie. Les contributions ainsi récoltées étaient les suivantes :

- 2017/18 : 1587,00 €

- 2016/17 : 2916,70 € (avec la sortie à Jersey)
- 2015/2016 : 1911 €

Il en résulte que le fonctionnement est sain et que le budget permet de couvrir les dépenses pour les projets en cours et à venir.

3) Les projets en lien avec le projet d'école et les programmes

➤ **Axe du projet d'école: améliorer le vivre ensemble par la coopération**

Au niveau de l'école

Conseil de délégués :

Il y a 5 conseils de délégués qui ont travaillé autour des thèmes suivants:

- Travail autour de la cantine
- Travail autour de « qu'est-ce qu'être ami ? »
- Travail autour des jeux dans la cour
- Dernier sujet à discuter dans les classes : « la récréation du mercredi sans ballon, pourquoi pas ? »

Les journées de la coopération avec la maternelle :

- Première journée sur « décorons nos écoles »
- Deuxième journée à venir, le mercredi 3 avril, autour d'albums de jeunesse

Les premiers secours :

Deux journées de sensibilisation aux premiers secours auront lieu le jeudi 28 et vendredi 29 mars. Il s'agit d'un co-financement APEMA/Mairie.

Vente de gâteaux : le vendredi

Liaison école/collège : Concerne les CM2 le 21 mars. Projet autour de cercles de lecture/danse/acrosport avec les collégiens.

Plusieurs classes (école ou département)

- lecture entre les classes: classe CP/CE1, CE1, CM1/CM2 (Mme Morin)
- échange entre classe de CP et GS : journée des amis et des ateliers pour la semaine des mathématiques
- la journée du 100 : classes de cycle 2 avec un travail en atelier.
- projet musée des beaux-arts classe de CP/CE1 et CM1/CM2 (Mme Morin) : le 13 mars : une visite guidée + jeu de pistes
- projet correspondance scolaire CE1/CE2 : nouvelle rencontre prévue le 28 mars
- projet pratiques théâtrales de l'OCCE: rencontre départementale CM1/CM2. Dans ce cadre, les enseignantes ont bénéficié d'un stage de 2 demi-journées avec un professionnel organisé par l'OCCE 35
- projet pratiques chorégraphiques de l'OCCE: rencontre départementale CE1/CE2. Dans ce cadre, les enseignantes ont bénéficié d'un stage d'une journée avec une professionnelle organisé par l'OCCE 35

➤ **Parcours éducation artistique et culturelle**

La connaissance du monde du spectacle:

- Spectacle de danse, CE1/CE2 le 15 mai au triangle à Rennes
- Pièce de théâtre CM1/CM2 : Pinocchio au théâtre du Cercle Paul Bert à Rennes lundi 4 mars

Le maire questionne sur le choix d'aller voir des spectacles à Rennes et non dans le Val d'Ille. Les enseignantes répondent que les propositions du théâtre de poche, de la station-théâtre ne correspondaient pas au projet et qu'il n'y a pas beaucoup de représentations sur le temps scolaire.

Développer sa sensibilité:

- Musée des beaux-arts de Rennes CM1/CM2 et CP/CE1
- Travail sur le street art : CP et CM1/CM2 (Mme Morin). L'artiste étudié est Ali (artiste Rennais)
- Travail autour d'Alchinsky : CE1 et maternelle. Le vernissage de l'exposition des travaux réalisés par les élèves est prévu le vendredi 17 mai.

- Projet global autour de la pratique instrumentale

La classe orchestre sur l'année pour la classe de CP.

Développer sa culture littéraire :

La deuxième animation à la bibliothèque en Avril portera sur la thématique des droits.

➤ E.P.S

- Projet autour du vélo CE1/CE2 : l'agrément pour les parents accompagnateurs est prévu en mai
- Projet autour d'une pratique de pleine nature CM1/CM2 : char à voile et course d'orientation : le 16 mai
- Projet danse/acrosport CM2/6ième en liaison le 21 mars
- Tournoi de rugby à Melesse pour le cycle 3 : le 14 juin
- Sécurité routière CM2. La gendarmerie a délivré les attestations vélo à Gévezé le 4 février.

➤ Systèmes naturels et techniques

- Animation à la maison de la chasse CE1 le 2 mai.
 - Projet autour de la découverte d'un milieu marin (le train maritime) par les classes CP et CE1 le 17 mai.
- Il y a d'autres projets à finaliser.

4) carte scolaire

La situation prévisionnelle pour l'année prochaine est la suivante :

6 classes :

- 25 CP + 2 inscriptions
- 34 CE1
- 34 CE2
- 18 CM1+1 inscription
- 27 CM2

total : 138 + 3 = 141 élèves pour la rentrée 2019

- **Points sur l'école du socle :**

L'académie de Rennes souhaite être pilote pour la mise en place de cette réforme. Le collège est mis au centre de ce dispositif. Avec 210 collèges dans l'académie, il y aura donc 210 écoles du socle. A la rentrée prochaine il doit y avoir 4 directeurs du socle sur l'académie mais nous ne savons pas si nous faisons partie de ces 4 écoles du socle. Pour notre territoire, l'école du socle devrait avoir le contour suivant : le collège de la Mézière avec les écoles de Gévezé, Vignoc et la Mézière.

Question des parents : Quand aurons-nous cette information ?

Réponse de la directrice : elle ne sait pas.

- **L'école de la confiance :**

L'amendement doit être voté le 30 mars.

Pas d'information supplémentaire au niveau de la mairie sur ce sujet.

Questionnement des parents sur les conséquences pour l'école.

La directrice répond que le directeur de l'école de la confiance serait rattaché au collège. La question se pose sur le travail de direction de proximité dans les écoles. La directrice n'a pas d'information.

5) travail autour de la cantine :

Suite à des paroles d'enfants rapportées aux enseignantes en janvier/février, un travail en conseil de délégués et dans les classes a été proposé autour de 4 questions :

- Ce que j'aime à la cantine

- Ce que je vis à la cantine
- Ce qui m'étonne à la cantine
- Ce que j'aimerais à la cantine

Un retour des préoccupations des enfants est prévu avec Madame Garnier :

- Sur les relations entre adultes
- L'organisation du placement
- L'hygiène : passage aux toilettes/lavage des mains

A la demande de la mairie, une synthèse des éléments transmis par les élèves sera communiquée par la directrice. A partir de ce document, la mairie en discutera avec le personnel afin d'apporter d'éventuelles modifications au niveau de l'organisation.

6) Questions des parents :

- **La sécurité des enfants sur le chemin de l'école**

Les parents : il y a un manque de signalisations sur la route des écoles. Les automobilistes ne respectent pas la limitation et roulent parfois sur les trottoirs.

La mairie : la zone à 30 est indiquée dès l'entrée du bourg mais il y a beaucoup d'incivilités. Des plots sont peut-être à rajouter, l'organisation d'un pédibus ou la présence d'un agent municipal au niveau du passage piéton en face de la Mairie pour sécuriser l'arrivée à l'école de 08h30 à 08h45.

- **la natation à l'école**

Réponse donnée avec la validation du budget

- **le plan mercredi**

Les parents : Est-ce que la mairie souhaite mettre en place le plan mercredi ?

La mairie : incompatibilité d'avoir les deux subventions (TAP et plan mercredi) en même temps. La mairie ne mettra pas en place de plan mercredi sur la commune car il y a déjà le CLSH.

- **l'utilisation de l'agenda coopératif en CM1/CM2**

Les parents : Certains parents regrettent la mise en place de cet agenda car il est plus difficile de s'y retrouver car la date n'est pas inscrite à l'avance et qu'il y a que les périodes scolaires. Les élèves aimeraient choisir leur propre agenda.

L'école : Madame Morin a présenté l'agenda en réexpliquant l'objectif de cet agenda. La directrice rappelle que l'agenda a été introduit cette année et que cette nouveauté a pu perturber les habitudes des élèves surtout en cycle 3.

- **la classe de musique**

Les parents : Pourquoi tous les élèves de CP ne participent pas à la classe orchestre ? Est-ce que ceux qui ne l'ont pas faite cette année, la feront l'année prochaine ?

L'école : Madame Brunel explique que la classe de musique est un projet sur une classe et non sur un niveau. Le choix de la classe est fait au niveau de l'équipe enseignante. La classe musique est sur 2 ans et sur une cohorte, il n'est pas possible que tous les élèves puissent en bénéficier.

Le conseil d'école s'est terminé à 19h50.

La directrice, Madame Bodin

La secrétaire, enseignante, Madame Morin

La secrétaire, représentantes des parents d'élèves Madame Laurent